

#### Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
M° Maison Blanche

#### Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

Le samedi matin de 10h à 12h à la faculté de droit  
12 place du Panthéon 5ème

Contacts :  
Camille Billmann  
[billmann.camille@neuf.fr](mailto:billmann.camille@neuf.fr)  
Marion Ballet:  
06 64 66 78 01

#### Ligueurs au prétoire:

Contacts :  
Marianne Wolff  
[marianne.wolff@wanadoo.fr](mailto:marianne.wolff@wanadoo.fr)  
01 45 81 69 15  
Alice Bertin  
[alice.bertin0086@orange.fr](mailto:alice.bertin0086@orange.fr)  
01 42 72 55 35  
06 76 74 81 71

#### Groupe Etudiants:

Contacts:  
Paul Robin  
[pau.robin@laposte.net](mailto:pau.robin@laposte.net)  
et Pierre-Louis Lefever  
[pierreloouis.lefever@hotmail.fr](mailto:pierreloouis.lefever@hotmail.fr)

#### RESF

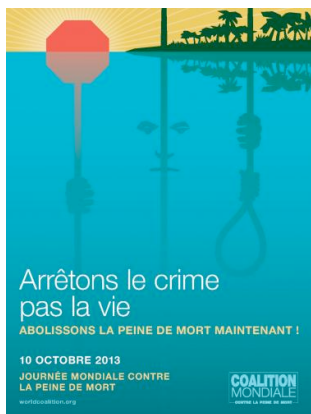
Permanences: tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - M° Maison blanche  
Contact : Jocelyne Vaudenay  
[jvaudenay@gmail.com](mailto:jvaudenay@gmail.com)  
06 86 90 42 04

#### Diffusion des tracts:

Actuellement : marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités

Contact : Martine Common  
[common.martine@wanadoo.fr](mailto:common.martine@wanadoo.fr)

### 10 octobre 2013 : 11ème journée mondiale contre la peine de mort.



Chaque année, la Coalition mondiale contre la peine de mort appelle les citoyens, les organisations et les institutions attachés à l'abolition universelle de la peine de mort à organiser, le 10 octobre, de multiples initiatives locales dans le monde entier.

La LDH estime que des avancées importantes ont été réalisées depuis dix ans, grâce à la mobilisation à l'échelle internationale.

Mais de nombreux défis restent à relever.

La Journée mondiale 2013 sera dédiée aux Caraïbes, dans l'espoir d'accroître les capacités des acteurs locaux et de rompre leur isolement.

Dans cet état d'esprit des délégations communes se rendront, le 10 octobre, auprès des ambassades ou des représentants consulaires de pays cibles de la 11<sup>e</sup> Journée mondiale : Guatemala, Trinité-et-Tobago, la Barbade.

La LDH, dans sa tradition abolitionniste, se joindra à ces délégations.

### Le 9 octobre 1981 était promulguée la loi abolissant la peine de mort en France.

L'abolition de la peine de mort en France est une longue histoire, depuis 1907, où elle a été défendue sans succès par Aristide BRIAND et Jean JAURES.

Elle a été actée en octobre 1981, seulement 5 mois après l'élection en mai 1981 de François MITTERRAND à la Présidence de la République, et contrairement à la majorité de l'opinion publique. La France était le 35<sup>e</sup> pays à décider la disparition de cette pratique.

Le 18 septembre 1981, par 363 voix contre 117, l'Assemblée nationale avait adopté, après deux jours de débats, le projet de loi portant abolition de la peine de mort présenté, au nom du Gouvernement, par Robert Badinter, garde des Sceaux, ministre de la justice. Douze jours plus tard, le texte est voté dans les mêmes termes par le Sénat, par 160 voix contre 126.

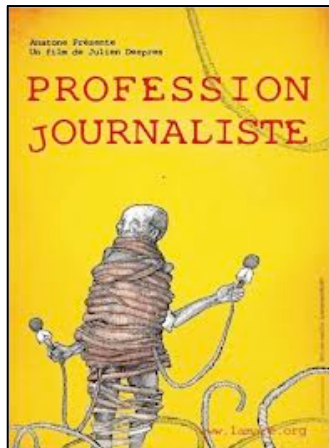
Aujourd'hui, sur les 198 états reconnus, 150 ont aussi de droit ou de fait, supprimé cette peine. Malheureusement, quelques états démographiquement importants (Chine, Inde, Etats des USA, ...) la conservent, et pour certains en usent abondamment.

*A lire dans les pages 18 et 19 de l'édition du Monde datée du 10 octobre 2013 une interview de Robert Badinter et un document signé de Monique Mabelly, magistrate désignée pour assister à la dernière exécution capitale, le 9 septembre 1977.*

## Notre prochaine soirée ciné-débat,

Lundi 14 octobre - 20h

### « Profession journaliste » de Julien Després



Qu'est-ce qu'un journaliste aujourd'hui ? Est-il animé par le désir d'informer ou par la nécessité de gagner sa vie ? Dans le jeu trouble du commerce de l'information et de la production d'événements, la position du journaliste est ambiguë. A travers l'histoire du journalisme, et par le biais de témoignages contemporains, une réflexion sur l'état de la profession s'impose. Quels sont les liens entre journalisme, politique et finance ? Alors que les médias enracinent leurs influences idéologiques au cœur de la société, le fantôme d'une

information objective et neutre perdue.

Le débat qui suivra sera animé par le réalisateur Julien DESPRES

Cinéma La Clef - 21 rue de la Clef, PARIS 5<sup>e</sup> (M<sup>o</sup> Censier-Daubenton, bus 27, 67, 89)



### AGENDA

Jeudi 17 Octobre 2013 - **52<sup>e</sup> commémoration du 17 octobre 1961** - Rassemblement à 18h au Pont Saint Michel à PARIS

Mardi 29 octobre 2013 - **48 anniversaire de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka** - Rassemblement à 18h boulevard Saint-Germain (face Lipp)

Samedi 16 novembre 2013 - **Journée logement au siège de la LDH**

Samedi 16 novembre à la Mairie du 13<sup>ème</sup> - **Forum de l'économie sociale et de la solidarité internationale**

Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2013 - Université d'automne de la LDH à **l'espace Reuilly - 21, rue Hénard - Paris 12 -**

**« Europe : quelles sorties de crises ? »**

Article 7:  
**Tous sont égaux devant la loi**  
et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi.  
Nul ne peut être lésé par une telle discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

### LES ACTIONS DE LA SECTION :

Le 16 septembre la section a adressé un courrier aux députés des 5<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> arrondissements pour demander que **la France aide à la vie les réfugiés où qu'ils soient et accueille favorablement leurs demandes d'asile.**

### Bilan de la permanence juridique pour la période du 27 avril 2013 au 31 août 2013

Nombre de consultations : 71 (rappel 1<sup>er</sup> trimestre 2013: 114 / 1<sup>er</sup> trimestre 2012 : 88 / dernier trimestre 2012 : 69)  
Déjà venus : Oui : 30 (42%) / Non : 41 (58%)

#### Nationalités :

- Mali : 21 (29% contre 14% sur la période janvier-mai 2013)
- Cote d'Ivoire : 11
- Tunisie : 5
- Maroc : 4
- Algérie, Sénégal, Guinée, Madagascar : 3
- Sri Lanka, Comores Ukraine (la même personne), Brésil, USA (la même personne) : 2
- Colombie, Chili, Philippines, Chine, Ile Maurice, Bengladesh, Cambodge : 1

#### Motifs :

- Titre de séjour salarié : 19
- Titre de séjour Vie privée et familiale (dont 10 ans) : 10
- OQTF : 10
- Nouvel arrivant : 8
- Titre de séjour/régularisation (cas des étrangers qui viennent pour renseignement) : 6
- Nationalité : 3
- Soins : 3
- Regroupement familial : 2
- Résident : 2
- Asile : 1
- Etudiants : 1
- Autre: (dont 1 demande d'accompagnement et 1 refus de guichet et) : 6

### La permanence d'accueil et d'information juridique de la section recherche des bénévoles !

Chaque samedi, entre 10h et 12h, nous écoutons, orientons et informons des personnes étrangères soucieuses de connaître leurs droits.

Celles-ci souhaitent faire une demande de titre de séjour ou acquérir la nationalité française ; elles s'interrogent sur les démarches à effectuer en cas d'Obligation de quitter le territoire ; elles viennent d'arriver en France et souhaitent des conseils pratiques. Beaucoup attendent tout simplement écoute et attention.

Il n'est absolument pas nécessaire d'être juriste ou spécialiste en droit des étrangers pour participer à cette permanence. Nous venons tous d'horizons divers, avec des expériences variées et complémentaires.

Vous êtes curieux ou intéressés ? Nous vous proposons d'échanger sur le fonctionnement de la permanence juridique au cours d'un moment convivial, dont le lieu et le jour seront déterminés en fonction du nombre de participants.

Merci de vous faire connaître par retour de mail à l'adresse de la section !

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger

Cordialement,

Les membres de la Permanence



### Comment communiquer ? A propos de la réforme pénale - Martine Common et Jocelyne Vaudenay

A la suite de la publication d'un pré-projet de réforme par Mme Taubira nous avons l'intention de préparer un panneau explicatif pour accompagner une diffusion de tracts sur les marchés.

Nous nous sommes documentées et avons rapidement été confrontées à l'étendue de notre ignorance en matière pénale, et aussi à la difficulté "pédagogique" d'aborder un

thème aussi complexe sans le réduire à des prises de position sommaires, toujours contre-productives. On était à ce moment-là en pleine salade niçoise. Ça s'est un peu calmé depuis, l'actualité médiatique surfant sans honte sur le dernier tweet.

Ce n'est que partie remise. Et rien ne presse puisque le vote de la réforme devra comme d'autres débats attendre que les municipales soient passées. Très raisonnablement nous avons décidé d'organiser une réunion de travail sur ces questions pénales. Elle est en préparation : nous lisons des textes pour mettre à jour nos connaissances, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressé(e)s.

Le projet est de pouvoir faire un panneau présentant en profondeur les arguments en faveur d'une réforme, pas seulement ce que propose Mme Taubira.

Nous signalons à votre attention l'émission d'Antoine Garapon "Le bien commun" sur France Culture le 26 septembre 2013 - écoutable en ligne avec lien :

<<http://www.franceculture.fr/emission-le-bien-commun-la-peine-de-probation-2013-09-26>>



## Quand les mots révèlent les maux...

par les Ligueurs au prétoire

Dans le dictionnaire, on peut lire :

- *audience* : action d'écouter et intérêt que le public porte à ceux qui s'adressent à lui, du latin *audientia*,

- *audible*, *perceptible* à l'oreille, qui peut être entendu, même racine, vient du latin *audio*

C'est un des problèmes du moment, alors que perdurent les difficultés de perception dans les salles d'audience malgré les investissements consacrés par le Palais à des travaux de sonorisation ; il apparaît donc, maintenant clairement, qu'au-delà des conditions matérielles, ces difficultés tiennent aux pratiques qui freinent notre tradition démocratique : la justice, rendue au nom du peuple et accessible à tout citoyen.

D'abord un bref rappel des actions de Ligueurs au prétoire de la précédente année : une émission sur les ondes de Radio Libertaire sur les audiences du Juge des Libertés de la détention (JLD) et le droit des étrangers, un article sur les audiences du JLD dans Hommes et Libertés, une présentation en réunion de section des travaux du groupe et notamment de toutes les questions soulevées par les Comparutions Immédiates, le suivi du procès Tiberi, une intervention, via la Fédération de Paris, auprès de la Présidente du tribunal de grande instance au sujet des audiences « inaudibles ».

Enfin et principalement, nous avons assuré le suivi non seulement de la Cour Nationale d'Asile (CNDA) de Montreuil mais surtout des audiences des Comparutions Immédiates, où - malgré les grandes difficultés d'audition, il faut le répéter- nous avons pu constater la récurrence du type de délit (violence, vol à la tire, etc.) et du type de profil de délinquant.

Nos constatations, bien que non étayées sur une approche statistique, recoupent les analyses conduites par les ligueurs de Toulouse, dont nous allons prendre l'attache.

En effet, à ce stade, il nous semble nécessaire de nous relier à d'autres ligueurs travaillant sur ces sujets, sous différents angles : groupe de Toulouse, section du XIXème, Service juridique de la LDH, groupe « Prisons », groupe « Justice et Police » et d'appeler au débat notamment par une intervention à la Fédération de Paris (proposition en cours).

Il est de plus indispensable d'assurer à nouveau le suivi des audiences du JLD, de la Cour d'Appel, de la CNDA et des Comparutions Immédiates et d'observer les éventuelles évolutions liées à la Circulaire Valls ou au projet de réforme Taubira. Il faut bien sûr continuer de suivre de près la situation

des étrangers mais ne pas, non plus, nous spécialiser dans notre approche du fonctionnement de la Justice et nous tenterons d'être présents de manière la plus diversifiée possible dans les différentes juridictions.

Et pour finir, sur cette question des audiences inaudibles, il est à noter que Chantal Arens, Présidente du Tribunal de Grande Instance(TGI) avait aimablement répondu à notre courrier sur les mauvaises conditions d'accès citoyen à la Justice en raison des difficultés acoustiques en nous annonçant des travaux de sonorisation des salles de tribunal. En effet, nous avons constaté, notamment à la 17<sup>ème</sup> Chambre, des installations neuves. A cette différence près, et elle est de taille, que le frein est maintenant du côté humain, car les micros n'ont pas été utilisés, sauf par la présidente, le résultat est le même pour le public et n'a-t-on pas entendu la réponse d'un huissier et la parole d'un avocat disant que « la séance est publique puisque que le public a pu entrer dans la salle » et qu'on ne branche pas les micros car sinon « on entendrait les prévenus » (sic). Nous ré-interviendrons, convaincus que nous avons encore du travail !



## Etudiants : quelle place pour le militantisme ? impressions d'automne ... par Paul Robin

Le groupe militants « Université » avait annoncé lors de sa création que son but était de faire le lien entre la LDH et la fac, et voilà donc un premier petit aperçu de ce qui s'y passe. Avant d'entrer un peu plus dans le sujet, il faut préciser que ce qui suit ne se fonde que sur des observations personnelles et aléatoires, limitées à l'Université Paris-1 (Panthéon Sorbonne) et à l'Ecole Normale Supérieure, et pas sur une enquête rigoureuse – je ne livre que des impressions.

La principale action de notre groupe dans les derniers mois a consisté en la co-organisation (avec la quasi-totalité des organisations progressistes (pour le dire vite) de l'université) d'une réunion-débat sur le droit de vote des étrangers, le 19 mars dernier, sur le site Tolbiac. Nous avions distribué environ 500 tracts et invité à peu près le même nombre de gens par facebook, mais le moins qu'on puisse dire est que la participation n'a pas été massive : nous étions 12, en comptant les représentants de chaque organisation... Ce relatif fiasco me semble, et c'est là que commence la zone des impressions personnelles, assez révélateur des difficultés de l'action politique à la fac.

En effet, la rencontre de ce qui ressemble bien à une faible politisation d'une partie assez importante des étudiant-e-s et de la sursollicitation de ces mêmes étudiant-e-s par des syndicats, associations partis etc. désireux d'obtenir le soutien ou le concours des jeunes citoyen-ne-s conduit à une situation de hiatus qu'on peut résumer ainsi : à Tolbiac il y a deux distributions de tracts par jour mais le sport le plus prisé consiste à les éviter tous. Significatif de ce qui apparaît donc comme un rejet des organisations politiques est aussi la montée récente mais sérieuse des « associations apolitiques », ou « corpos » aux élections étudiantes.

Si la situation est légèrement différente à l'ENS, en raison de la présence active de l'Unef, Solidaires et de la CGT-FercSup ainsi que de la longue grève (victorieuse) de 2011 menée par les employés de la cantine, soutenus par une partie des élèves, pour obtenir une titularisation, il n'en reste pas moins que l'année dernière des « indépendants apolitiques » sont arrivés en tête des élections internes.

Tout cela doit cependant être nuancé par le fait que ni la Sorbonne (dont dépend Tolbiac) ni l'ENS ne sont à l'heure actuelle les lieux étudiants les plus mouvementés – les impressions d'étudiants de Paris-7 ou de Paris-8 auraient sûrement une autre tonalité. Quoiqu'il en soit, il ne s'agissait pas ici de diffuser du défaitisme, mais de signaler des difficultés, qui, malgré tout, n'empêchent pas les étudiant-e-s de continuer à agir.

## La Ligue des droits de l'Homme soutient

### **La Maison où je grandirai** de la réalisatrice Eva Neymann

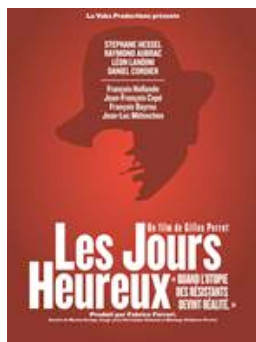


Le film retrace l'histoire d'un petit garçon de huit ans pendant la guerre. Orphelin de père, il voyage avec sa mère dans un train bondé pour retrouver son grand-père et sa maison. La jeune femme meurt du typhus et l'enfant, seul, réussit à reprendre un train pour rentrer chez lui, à Samara, dans le sud-est de l'Ukraine.

On ne voit que ce que voit l'enfant, sans pathos ni explication, sans jugement moral. Sans non plus de propos historique ou politique. Au spectateur de réfléchir sur l'histoire de

l'URSS pendant la Deuxième guerre mondiale, sur la guerre et la paix ou sur les droits de l'enfant.

### **Les jours heureux** de Gilles Perret Sortie le 6 novembre



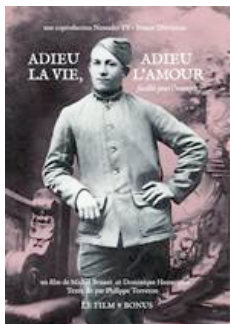
Entre mai 1943 et mars 1944, sur le territoire français encore occupé, seize hommes appartenant à tous les partis politiques, tous les syndicats et tous les mouvements de résistance vont changer durablement le visage de la France. Ils vont rédiger le programme du Conseil national de la Résistance intitulé magnifiquement : « Les jours heureux ».

Ce film vise à retracer le parcours de ces lois, pour en réhabiliter l'origine qui a aujourd'hui sombré dans l'oubli. Raconter comment une utopie folle dans cette période sombre devient

réalité à la Libération. Raconter comment ce programme est démantelé depuis, questionner la réalité sociale d'aujourd'hui, et voir comment les valeurs universelles portées par ce programme pourraient irriguer le monde demain.

### **DVD « Adieu la vie, adieu l'amour »**

Un film documentaire écrit et réalisé par Michel BRUNET et Dominique HENNEQUIN



De 1914 à 1918, 2 500 condamnations à mort sont prononcées, 620 poilus sont exécutés par l'armée française.

En 1914, l'armée a tous les pouvoirs. Des conseils de guerre spéciaux jugent sans possibilité d'appel ou de recours en grâce.

Les poilus, condamnés pour "abandon de poste en présence de l'ennemi" sont exécutés immédiatement.

Qui étaient ces fusillés ? Qu'ont-ils fait pour mériter la honte et le déshonneur ? disponible à la boutique de la LDH

Prix section (hors frais de port) : 17 € -

A commander auprès du trésorier de la section :  
<alain-lemouel@wanadoo.fr>

## LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h .  
1 novembre : Paris Centre



**Et toujours à voir au théâtre 13/Jardin jusqu'au au 20 octobre:**

### **Les invisibles** de Nasser Djemai

La pièce traite avec finesse de la question des Chibanis, "cheveux blancs" en arabe

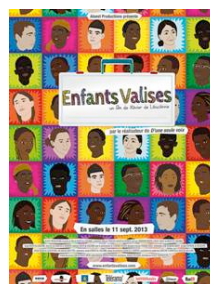


Ce sont des travailleurs immigrés, écartelés entre les deux rives de la Méditerranée, qui ont vieilli ici, en France.

Ils ne sont pas nés, ils ne sont pas élevés, ils ne vieillissent pas, ils ne se fatiguent pas, ils ne rêvent pas, ils ne meurent pas, ils ont une fonction unique : travailler.

Aujourd'hui la bataille économique s'est déplacée sur d'autres terrains. Jetés par dessus bord, en même temps que la classe ouvrière et la lutte qui allait avec.

**Dimanche 13 octobre à 10h30** : les sections de Paris Centre, Paris 10-11, Paris 12 et Paris 20 organisent une projection-débat autour de



« **Enfants Valises** », un film documentaire de Xavier de Lauzanne. Portraits de jeunes mineurs étrangers en quête d'intégration ou comment remettre en question les idées reçues.

En présence du réalisateur et d'Annick Lestage, du Groupe de travail étrangers et immigrés de la LDH.

Au Cinéma Majestic Bastille : 2 Boulevard Richard Lenoir, Paris 11, Métro Bastille (lignes 1, 5, 8). Tarif unique : 6€

## Prochaine réunion de section:

**jeudi 14 novembre**

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

**à la Maison des Associations, 11 rue  
Caillaux, 75013  
Métro Maison Blanche  
accueil à partir de 19h30**